CONDITIONS DE GARANTIE COMMERCIALE

Les présentes conditions de garantie s'appliquent aux pièces automobiles reconditionnées en vente directe ou en échange standard commercialisées sur le site www.rebelcar.fr ou par tout autre canal de vente par la Société REBELCAR.

Acceptation des conditions

En validant sa commande et en cochant préalablement la case « Conditions de garantie lues et approuvées » (ou tout autre mention analogue), le client reconnaît avoir pris connaissance de ces conditions, présentées clairement sous forme de lien cliquable, sur la fiche-produit dans le descriptif de la pièce commandée, et les accepter sans réserve. La non-sélection du choix obligatoire d'acceptation des conditions de garantie empêche techniquement la mise en panier de l'article. Pour une commande téléphonique, les conditions de garantie commerciale sont énoncées oralement par le service commercial et envoyées par mail au client.

Définition

Le terme « pièce reconditionnée » utilisé par REBELCAR est une appellation commerciale. Les pièces reconditionnées proposées en vente directe ou en échange standard, sont exclusivement reconditionnées au moyen de composants d'occasion. La restauration esthétique extérieure des pièces (microbillage, sablage, etc.) et la restauration de certains composants internes ou externes (nettoyage, bichromatage, etc.), ne s'apparente en aucun cas à une restauration par des composants neufs. Le Client reconnaît avoir pris connaissance du caractère d'occasion reconditionné de la pièce qu'il commande et comprend que des signes d'usure esthétique peuvent être constatés.

Prix et durée de la garantie commerciale

La garantie commerciale est gratuite et offerte pour un durée de 6 (six) mois à compter de la date de facture. Une extension payante de garantie commerciale de 6 mois supplémentaires dont le prix est indiqué sur la fiche produit est possible. Cette extension donne une garantie commerciale de 12 (douze) mois, à compter de la date de facture.

Objet de la garantie commerciale

Dans le cadre de la garantie commerciale, sont inclus :

Assistance technique
REBELCAR offre une assistance technique gratuite limitée aux questions relatives à l'installation et au fonctionnement de la pièce achetée, strictement réservée au garagiste professionnel par qui la pièce est installée. L'assistance technique offerte par REBELCAR ne s'applique pas au client particulier qui n'est pas un garagiste professionnel. Il est précisé que les professions telles que l'expertise automobile, l'assurance auto, le contrôle technique, la carrosserie, une station de lavage, la vente de pièce automobiles, etc. sont différentes de la profession de garagiste professionnel et donc exclues du service d'assistance technique de REBELCAR. Les échanges sous toute forme avec le garagiste pourront être enregistrés avec son accord, et consignés par REBELCAR.

Echange gratuit de la pièce
Dans le cas où la panne ayant conduit le client à commander une pièce chez REBELCAR ne serait pas solutionnée par la pièce reconditionnée et l'assistance technique fournies, et que le client voudrait tester une autre pièce sans attendre un diagnostic, un échange gratuit immédiat sera proposé au client dans la limite de 2 échanges. L'échange de la pièce sera proposé dans le cadre d'une prise en charge sous garantie commerciale dans un premier temps. Le client reste libre à tout moment d'invoquer les garanties légales.

Procédure de retour

Le Client remplit la fiche de retour SAV fournie par REBELCAR. La réclamation du Client devra obligatoirement être appuyée sous forme écrite avec cachet commercial et signature par un garagiste professionnel, chez lequel a été entretenu et révisé le véhicule. Le Client est bien informé et accepte que sans la révision et l'avis du garagiste professionnel, aucune prise en charge sous garantie commerciale de sa pièce ne sera possible. En cas de fausse déclaration, la garantie commerciale est annulée de manière définitive et irrévocable.

Une fois la confirmation du Service Après-Vente obtenue, sous un délai de 15 jours maximum (week-end et jours fériés inclus), le Client renverra sa pièce nettoyée (si nécessaire), marquée de son numéro de commande au marqueur indélébile (pour éviter tout litige sur l'identité de la pièce) et accompagnée de la fiche de retour SAV qui lui sera transmise, par le transporteur de son choix, avec toutes les précautions d'emballage d'usage, à l'adresse qui lui sera communiquée par le service après-vente. Le Client est bien informé que la marchandise en retour voyage sous sa responsabilité et celle du transporteur. Il peut choisir de souscrire une assurance. En cas de perte ou d'avarie de transport, aucun dédommagement ne sera accordé par REBELCAR. Les frais de retour d'une pièce ne sont pas compris dans la garantie. Ils sont à la charge du client. Si le délai de 15 jours ne peut être tenu, le Client le fera savoir au Service Après-Vente et demandant un délai supplémentaire. Sauf cas de force majeure, le délai maximal de retour d'une pièce, à compter de la date de confirmation de prise en charge, sera de 1 (un) mois. Passé ce délai, sans retour de la pièce, la réclamation pour l'application des garanties commerciales sera définitivement considérée comme nulle et non-avenue.

A réception, le service après-vente procédera à l'échange de la pièce ou, en cas de rupture de stock définitive uniquement, procédera au remboursement de la pièce hors frais de port et d'emballage. Le délai de réparation ou d'échange des pièces reconditionnées / en échange standard n'est pas garanti.

La nouvelle pièce ou la pièce réparée fera toujours l'objet d'une garantie commerciale jusqu'à la date d'expiration prévue de la garantie initiale, décalée du nombre de jours nécessaires à l'échange de la pièce, en considérant le jour d'expédition par le client de la pièce comme jour inclus de départ, et le jour d'expédition de la pièce par REBELCAR comme jour inclus d'arrivée.

Si à l'issue de deux échanges successifs dans le cadre de l'offre d'échange gratuit prévu par la garantie commerciale ou en dépit des rapports de contrôle qualité positifs sur les pièces, la panne du véhicule n'est toujours pas résolue, le service après-vente présentera au client le rapport de qualité / conformité de fonctionnement de la pièce testée par son technicien. La procédure de retour, d'assistance, de rapport technique et d'échange des pièces rejoignent notamment les obligations professionnelles du vendeur de répondre aux garanties légales.

Exclusions de garantie

Ne sont plus couvertes par la garantie commerciale ni par les garanties légales les pièces qui après livraison, auraient été modifiées, altérées, détériorées, et ne sont plus couvertes par la garantie commerciale les pièces ouvertes et manipulées (modification des réglages) par le client ou un tiers professionnel autre qu'un tiers agréé par REBELCAR. La manipulation par un réparateur ou professionnel non agréé par REBELCAR occasionne l'annulation irrévocable de la garantie commerciale.

La garantie commerciale est valable uniquement si la pièce mécanique ou électronique commandée est installée sur un moteur présentant ses caractéristiques d'origine et si, uniquement, la pièce correspond bien, par sa référence, au moteur et au véhicule. L'installation de la pièce reconditionnée / en échange standard sur un moteur ayant été transformé ou modifié par des installations non-d'origine entraine l'annulation irrévocable de la garantie commerciale.

Garanties légales

Conformément aux articles L217-4, L217-5 et L217-12 , L217-16 du code de la consommation et aux articles 1641 et 1647 du code civil, les pièces reconditionnées et les échanges standard bénéficient de la garantie légale de conformité de 2 ans pour les produits apparemment non-conformes, abimés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande, et de la garantie légale contre les vices cachés de 2 ans dans les conditions et selon les modalités visées dans les Conditions Générales de Vente. La durée de présomption d'antériorité d'un défaut est de 6 mois.

Contact avec le SAV

Le Client est informé que, conformément aux conditions générales de vente et aux présentes, le service après-vente de REBELCAR est réalisé uniquement par mail, en français ou en anglais. La date de prise de contact par mail, par le client, avec le SAV de REBELCAR, sera retenue comme la date de réclamation. Aucune autre date ne sera admise comme date de réclamation, cette dernière devant obligatoirement être faite sous forme écrite, par mail, au service après-vente. En cas d'accès momentané impossible à une boîte mail, le client devra adresser sa demande par courrier recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant alors foi. L'adresse mail du SAV de REBELCAR est accessible directement dans la rubrique « Contact » de son site ou sur demande auprès du service commercial.

Limites de la garantie

La garantie commerciale sur la pièce est en tout état de cause strictement limitée à sa valeur d'achat. Ne sont couverts ni les frais d'installation, ni de dépannage, de gardiennage automobile, de contrôle technique, de déplacement, d'envoi postal, ni tout autre type de frais afférents à l'installation, l'utilisation ou l'échange de la pièce sous garantie.

Il est rappelé que les pièces reconditionnées en vente directe ou en échange standard sont des pièces d'usure du moteur, et une fois installées ne bénéficient plus du droit de rétractation. Le client achète sa pièce chez REBELCAR dans le but de remplacer une pièce, et non d'effectuer des recherches de panne.

Document établi pour la Société REBELCAR, SARL au capital de 34 800 € enregistrée au RCS de Thonon-les-Bains sous le SIRET 79317510000023, siège social situé 209 Rue des Entrepreneurs ZA des Grands Champs Sud 74580 Viry.